



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Préparez votre avenir à Pétré

CAP Fleuriste

Objectifs et débouchés

Créatif, le fleuriste réalise tout arrangement courant avec tous végétaux. Il assure la vente des productions florales, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation. C'est également un gestionnaire, soucieux de qualité et d'efficacité.

Les titulaires du CAP fleuriste exercent leur activité en magasin traditionnel, en magasin de fleurs libre-service, au service de détaillants spécialisés, en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent, en entreprise de décoration, en atelier d'art floral.

Le fleuriste est souvent debout et doit s'adapter aux contraintes saisonnières et aux particularités du commerce de la fleur (ouverture le dimanche et jours fériés, amplitude horaire importante). L'exercice du métier est incompatible avec allergie et lombalgie

Les titulaires du CAP s'insèrent directement dans la vie professionnelle ou poursuivent des études en baccalauréat professionnel ou BP fleuriste.

Nos spécificités

Un pôle horticole neuf intégrant un secteur spécifique aux enseignements particuliers à cette formation : une salle de dessin, une salle dédiée aux cours de techniques de vente, une salle de cours équipée pour l'art floral.

L'étude des végétaux s'appuie sur la collection de l'établissement.

Mise en situation sur le hall de vente des serres horticole de l'exploitation.



Admission

Vous êtes actuellement en 3ème, le collège vous remettra un dossier d'orientation à compléter (vœux provisoires au 2ème trimestre, vœux définitifs au 3ème trimestre). Le dossier sera étudié en commission académique départementale fin juin.

La pré-affectation

Les jeunes confortés dans ce choix d'orientation (visite du lycée, mini-stage, journée portes ouvertes, forum des métiers, etc...), peuvent participer à la pré-affectation.

Dans ce cas, le collège doit être informé, en avril, du premier vœu d'orientation de votre enfant.

Courant avril, le collège d'origine effectue une demande de pré-affectation souhaitée sur internet. Une commission de pré-affectation se réunira et les familles seront avisées du résultat par l'Inspection Académique de la Vendée fin mai. Tous les élèves pré-affectés seront alors reçus au Lycée de Pétré début juin.

L'Affectation

Une commission départementale académique d'affectation se réunira fin juin pour recueillir les vœux confirmés pour les pré affectés et les nouveaux vœux pour les non pré affectés. L'inspection académique de la Vendée confirmera les résultats aux familles à l'issue de la commission.



Organisation de la formation

Plus de 60% de l'enseignement est professionnel, il s'appuie notamment sur 9 h/semaine d'art floral, 2h de dessin. L'examen est entièrement évalué en contrôle continu en cours de formation, avec réalisation de certaines évaluations en milieu professionnel.

Nous laissons aux élèves la possibilité d'organiser avec l'équipe pédagogique un voyage d'études en France ou à l'étranger.



